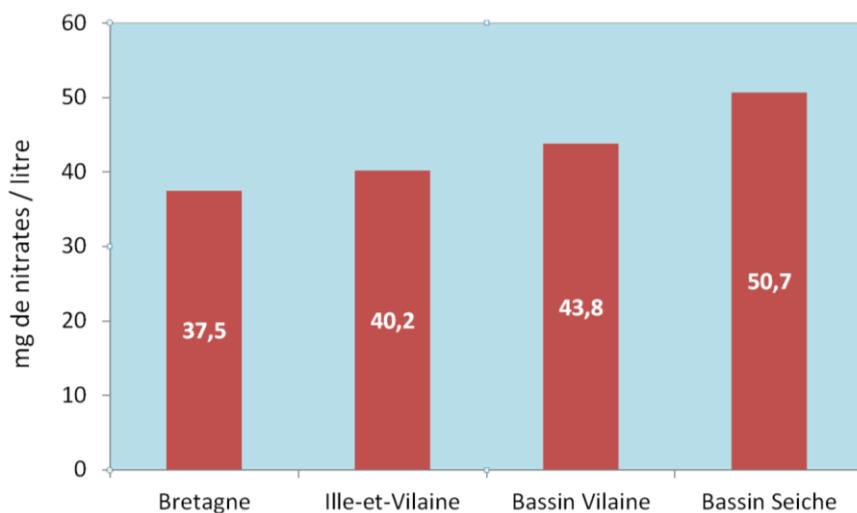


Les cours d'eau du bassin versant de la Seiche restent en 2018 de qualité insuffisante.

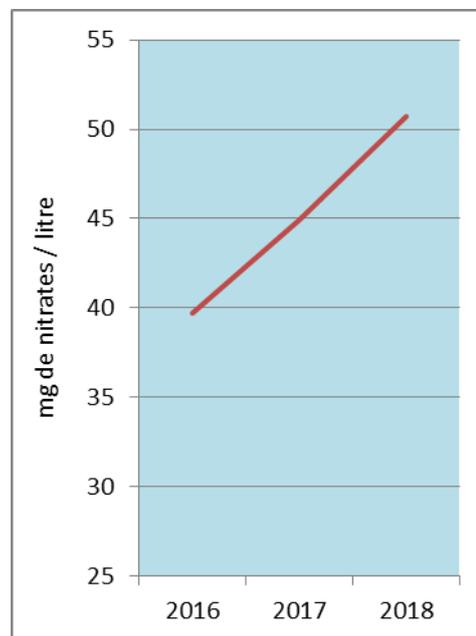
## Nitrates

En 2018, voici les taux de nitrates relevés :



Réglementairement, les concentrations en nitrates dans l'eau sont évaluées en utilisant une valeur statistique appelée le percentile 90 (Q90), valeur au-dessous de laquelle se situent 90% des mesures et au-dessus de laquelle se situent 10 % des mesures. On comprendra facilement qu'il ne s'agisse pas de comparer des valeurs moyennes ou médianes qui pourraient cacher des maximales très élevées la moitié du temps. En effet les impacts de taux de nitrates élevés sur le milieu naturel ne seraient pas « compensés » par l'intermittence de faibles taux de nitrates.

Sur le bassin versant de la Seiche les concentrations en nitrates dans les cours d'eau sont en augmentation depuis 2016.



## Pesticides

Le bassin versant de la Seiche affiche jusqu'à 48 pesticides en mélange dans un même échantillon, c'est le « record » départemental.

La concentration maximum en pesticides est de 6 µg/l alors que 5 µg/l est la limite de potabilisation des eaux brutes.

A l'exutoire du bassin versant (station CORPEP de Bruz), la concentration en pesticides est de 1,4 µg/l, près du double des moyennes départementales et régionales (0,8 µg/l).